

Commission : Haut-commissariat aux ressources

Question : Des hauts fonds à la lune, y a-t-il des limites à l'exploitation des ressources ?

Auteur : République arabe d'Égypte

En tant que pays africain situé dans une région semi-aride, la question de la gestion des ressources naturelles mondiales, notamment de l'eau est cruciale aux yeux de la délégation égyptienne. En effet, 90% de la population égyptienne vit sur une bande de terre fertile qui longe le fleuve du Nil, et l'essentiel des activités agricoles du pays y sont également concentrées.

Le pays a déjà fait ses preuves quant à son regard vers le changement climatique en accueillant la COP27 en 2022 à Sharm el-Sheikh, et en y mettant l'accent sur la gestion de l'eau, des terres, de la sécurité alimentaire, ainsi que la promotion de l'énergie renouvelable. À ce sujet, le pays tente de réduire sa dépendance envers les énergies fossiles en mettant à profit son fort potentiel en énergie solaire et éolienne au travers notamment du projet de centrale solaire de grande envergure "Benban" mise en service en 2019. Enfin l'Égypte est également engagée dans la lutte contre le phénomène de désertification (l'extrême majorité du territoire national étant déjà désertique), et la dégradation des terres. Avec une population croissante et des terres arables limitées, l'Égypte se doit de maximiser l'utilisation de ses ressources agricoles de manière durable.

L'Égypte est directement confrontée à la problématique de la montée des eaux liée au réchauffement climatique. En 2029, la ville d'Alexandrie a subi une submersion de ses zones les plus basses, mettant en danger des quartiers historiques et l'avenir des recettes touristiques du second pays africain le plus touristique, juste derrière le Maroc, avec 14,5 millions de touristes par an en 2023.

Aujourd'hui la ville d'Alexandrie continue de s'enfoncer et la mer Méditerranée est déjà montée de 25 centimètres et devrait atteindre 1 mètre d'ici 2050. Ces conséquences entraînent la perte de terres fertiles du delta où se situe la plus grande zone agricole du pays ainsi que le déplacement de plus d'un million de personnes. De cette façon, la délégation égyptienne souhaite insister sur sa requête à bénéficier de l'aide du Fond Vert pour le Climat.

La gestion des ressources en eau est d'autant plus importante aux yeux de la délégation égyptienne par les tensions géopolitiques tournant autour du barrage éthiopien "Renaissance", établi sur le Nil et achevé en 2027 sans accord commun, suite à des négociations infructueuses. Ce barrage procurant à l'Éthiopie une source d'énergie stable et durable représente un réel problème pour l'Égypte, qui dépend du Nil pour 97% de ses ressources en eau, ainsi que pour tout le secteur économique égyptien. Le barrage mène notamment à des manques visibles et chroniques sur tout le cours du Nil. La délégation égyptienne tient également à rappeler le caractère illégal de la mise en service de ce barrage selon les mots prononcés par son ministre des Affaires étrangères Badr Abdelatty : Le « remplissage du réservoir du barrage sans accord avec les deux pays en aval est [...] illégal ». L'Égypte milite ainsi pour une gestion coopérative et durable du Nil afin de préserver ses droits historiques sur cette ressource vitale, tout en appelant à des négociations avec les autres pays riverains. La délégation égyptienne attend donc beaucoup de l'ouverture des négociations bilatérales avec l'Éthiopie sur la gestion des barrages sur le Nil et espère à l'aboutissement de la réflexion en cours par les Nations Unies sur la mise en place d'un statut international des « longs fleuves ».

En outre, la transition vers les énergies renouvelables revêt d'une attention particulière de la part de l'Égypte. Le secteur des hydrocarbures étant une des quatre rentes de l'économie égyptienne, le pays investit notamment dans le développement de ses réserves en gaz naturel liquéfié dans l'optique de réduire la part de charbon et de pétrole dans son mix énergétique. En effet les énergies renouvelables devraient représenter 42% du mix énergétique du pays à l'horizon 2035. À ces fins, le gouvernement égyptien a annoncé en février 2024 la signature de sept protocoles d'accord d'une valeur globale de 41 milliards de dollars avec des groupes énergétique locaux et étrangers pour la réalisation de projets d'énergies renouvelables et d'hydrogène vert dans la zone économique du canal de Suez. L'Égypte est également dans l'optique de se positionner comme un hub de production et un exportateur majeur des énergies décarbonées dans le bassin méditerranéen.

D'autre part, en 2022, l'état égyptien publie la seconde version du document « Égypte Vision 2030 » qui est un programme national lancé en février 2016, reflétant le plan stratégique à long terme du pays afin d'atteindre les principes et objectifs du développement durable établis par l'ONU. Cette édition, basée sur les principes du développement durable global et du développement régional équilibré, expose ces questions t sous une vision environnementale. De sorte, « Égypte Vision 2030 » accorde de l'importance à la lutte contre les effets du changement climatique au travers de l'existence d'un écosystème intégré et durable, qui consolide la résilience et la capacité à faire face aux risques naturels. Le cinquième objectif du programme

étant : « Un écosystème intégré et durable : Nous cherchons à préserver ensemble le développement et l'environnement par l'utilisation rationnelle des ressources d'une manière qui préserve les droits des générations futures dans un avenir plus sûr et plus efficace. ».

Pour conclure, la délégation égyptienne se sent concernée de très près par la problématique et espère de fructueux débats aboutissant à la mise en place de mesures internationales visant à protéger les ressources naturelles planétaires et par la même occasion limiter l'impact des externalités négatives liées à la surexploitation des ressources en Égypte.